

Focus sur le Martinet pâle

Apus pallidus (Shelley, 1870)

Le Martinet pâle est une espèce rare, plutôt méconnue car assez discrète et que l'on peut confondre facilement avec ses cousines les hirondelles. Nous avons la chance en Principauté de pouvoir l'observer dans le ciel monégasque pendant la période estivale.

Cet oiseau au corps fuselé et compact, possède en vol une silhouette en arbalète, taillée pour la course. Son plumage est sombre, avec un front clair ainsi qu'une gorge pâle et il possède quatre doigts courts aux ongles forts qui lui permet de s'accrocher aux murs. Son cri, strident et pur, accompagne les soirées d'été.

Les martinets disposent d'une incroyable faculté : celle de se poser uniquement pour nicher. Ce mode de vie unique en son genre est toujours à l'étude et pose de nombreuses interrogations, puisqu'ils se nourrissent exclusivement en vol, mais également dorment et se reproduisent dans les airs. Son vol est rapide (10m/s) avec des battements vifs et peu amples, il peut atteindre les 100km/h.

Leur régime alimentaire est spécialisé en insectes qu'ils agglomèrent en boules de 300 à presque un millier d'insectes. En période de nidification, près de 20 000 insectes peuvent être ainsi capturés. Espèce cavernicole, il est opportuniste en milieu urbain en utilisant les cavités de pilier de pont ou de façade de bâtiment, sous les toits, sur des chevrons de charpente, en réutilisant parfois le nid de l'année précédente qu'il consolide. Par contre, le bâti contemporain, avec des lignes angulaires et des toitures plates, ne leur convient guère.

Les Martinets pâles sont des oiseaux migrateurs qui arrivent en Principauté pour nidifier à partir du mois d'avril, et repartent vers les sites d'hivernage, au plus tard fin novembre. La ponte annuelle varie d'un à trois œufs avec une incubation, assurée par les deux parents qui dure environ trois semaines. L'envol des juvéniles est observé de la mi-juin au mois d'août pour les premières nichées et du mois de juillet au mois d'octobre pour les secondes. Ensuite, les juvéniles ne se poseront plus avant l'âge de reproduction, c'est-à-dire à trois ou quatre ans.

Cette espèce considérée comme rare fait l'objet d'une surveillance et d'une préservation renforcée à Monaco. Strictement insectivore, il est exposé à tous les traitements pesticides qui peuvent affecter ses proies. L'autre menace vient de la raréfaction des sites de nidification, car l'espèce est inféodée au bâti.

La Direction de l'Environnement a réalisé en 2020 une étude scientifique sur les « Martinets et hirondelles de la Principauté de Monaco » dans le cadre de son partenariat avec le Conservation d'espace naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet inventaire vient renforcer nos connaissances sur cette espèce et notamment les sites de nidification utilisés comme le Stade Louis II, le Palais de Justice et le Musée océanographique. Les scientifiques ont également émis des préconisations pour la préservation de ces populations comme l'équipement de nichoir adaptés à l'espèce ou des mesures de gestion pour préserver sa ressource alimentaire.



Martinet pâle © Cyril Girard